ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C___N___

1-45

Memoire pour le College de Chirurgie de Paris

Les bornes du terrein sur lequel les Ecoles de chirurgie sont construittes, préjudicient ~~en sont~~ necessairement à l'utilité que le public doit retirer des divers établissemens dont les chirurgiens sont tenus de remplir l'objet respectif, et au zele qui les anime.

Ils n'ont qu'une salle, connüe sous le nom d'Amphithéatre, pour toutes les leçons et demonstrations. on y tient classe tous les jours, matin et soir; et malgré la disposition des bancs qui peuvent contenir cinq à six cent auditeurs et spectateurs, il y a presque toujours deux cent personnes qui ne peuvent y trouver place. L'empressement pour avoir les premieres donne ~~donneroit~~ souvent lieu à des voyes de fait, malgré l'ordre ~~exact~~ que l'on tâche d'y faire ~~leur exacte police que la presence du~~ observer par la presence d'un exempt de police, et d'un suisse du Roy ~~fait observer~~.

Lorsqu'il faut doubler et tripler les leçons, on est obligé de varier les heures, ce qui est préjudiciable aux Etudians qui ont des cours particuliers à suivre, independamment des leçons gratuites qu'ils reçoivent dans les Ecoles. Des salles multipliées mettroient à portée ~~à même~~ de faire en même temps, et aux heures les plus convenables des leçons sur diverses matieres.

La même salle superieure sert aux séances académiques, aux actes pour l'examen des candidats, à leurs exercices anatomiques, aux assemblées du corps, et aux leçons d'accouchemens pour les sages-femmes. L'ordre souffre de ce que ces differens exercices s'excluent, lorsque les circonstances exigeroient qu'ils se fissent aux mêmes heures, et qu'ils n'apportassent aucun trouble l'un à l'autre.

Il manque de plus ~~de~~ d'un emplacement convenable

1° pour une bibliothèque dont le fonds augmente necessai-

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9
d.9 n°3

reviens tous les jours.

2°. pour un Cabinet tres necessaire de preparations anatomiques

3°. pour un autre où l'on réuniroit par classes de maladies, les pieces d'anatomie pathologique.

4°. pour un arsenal de chirurgie, où l'on puisse ranger dans un ordre instructif, les differens instrumens tant anciens que modernes.

enfin l'on est obligé de tenir à loyer, dans un quartier eloigné, les lieux necessaires pour une Ecole pratique, etablissement nouveau des plus utiles.

Tous ces motifs qui ont le bien public pour fin derniere, font esperer que dans les arrangemens à prendre pour les colleges de l'université, les chirurgiens de Paris obtiendront soit l'emplacement de celuy d'jnville, situé vis à vis ~~[illegible]~~ le college de chirurgie, soit le College de Bourgogne situé dans la meme rue.

Dans des circonstances moins favorables le parlement de paris a obligé par arrets contradictoires, les Boursiers, fondateurs et autres intervenans, de ceder par preference à tous autres, les salles dudit college d'jnville, pour les leçons et demonstrations de chirurgie, comme il paroit par les ordonnances et arrets des 10 juillet 1609, 15 janvier 1610, et 27 mars de la même année. +

Le College de Chirurgie de Paris qui ~~est~~ par la celebrité est devenu depuis ~~la~~ la premiere Ecole de l'Europe où ~~l'on enseigne cette science~~ non seulement les regnicoles, mais encore les etrangers qui y abondent de toutes parts, viennent puiser les connoissances relatives à cet art si important au bien de l'humanité, se flatte de meriter

Sous les conditions les mieux con[...]
+ au Corps des Chirurgiens qu[...]
d'etat de faire aucune acqui[...]
Deux enseignemens dont il s[...]
y transferer son etabli[...]

obtenir le college d'Juville, aux clauses et conditions ~~qui seront reglées sous leur autorité~~ les moins onereuses à leur Compagnie qui n'est rien moins que riche./.

Dans le Cas où par des Considerations particulieres, la concession du College d'Juville viendroit à souffrir trop de difficultés, il y auroit un autre emplacement dans le meme voisinage du College de Chirurgie de Paris ~~qui~~ sur lequel on pourroit egalement jetter les yeux, c'est celui du College de Bourgogne, ~~et~~ qui peut être conviendroit mieux encore que celui d'Juville.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

1° Le College de Bourgogne est de fondation Royale &c. &c. &c.

~~qu'a lées faits de [illegible]~~